

Consomag 2025 : une formule rénovée sur vos écrans à partir du 8 octobre



Retrouvez Consomag, l'émission d'information des consommateurs, sur les écrans de France Télévisions et sur les réseaux sociaux dès aujourd'hui, avec une formule rénovée pour mieux accompagner les Français dans leurs choix de consommation.

Un nouveau logo, une nouvelle musique, une nouvelle présentatrice, Chloé François, et une nouvelle approche éditoriale.

Lire le communiqué de presse

Réparation et pièces détachées Premier épisode de la nouvelle formule



Comment trouver des pièces détachées pour réparer mes objets ?

avec la DGCCRF

Une cafetière en panne qu'on vous suggère de remplacer ? Mauvaise nouvelle pour votre porte-monnaie... et pour la planète!
Heureusement, vos droits à la

Voir la première vidéo

Programme du mois d'octobre

- Comment trouver des pièces détachées pour réparer mes objets ? mercredi 8 octobre
- Quel soutien scolaire choisir pour son enfant ? jeudi 9 octobre
- Ai-je droit à un remboursement si j'annule mon séjour ? vendredi 10 octobre
- J'ai réservé un séjour sur une plateforme, que faire en cas de problème ?
 samedi 11 octobre
- Les produits protéinés sont-ils un meilleur choix nutritionnel ?
 lundi 13 octobre
- Si une livraison est en retard puis-je annuler ma commande ? mardi 14 octobre
- Comment éviter la surfacturation mobile pour un service non demandé?
 mercredi 15 octobre

Voir le programme complet

Fiches pratiques | Modèles de lettres | Simulateurs | Associations de consommateurs

Institut National de la Consommation 76, avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF







Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Se désinscrire